



BILAN DE

MI-MANDAT

2014 - 2017

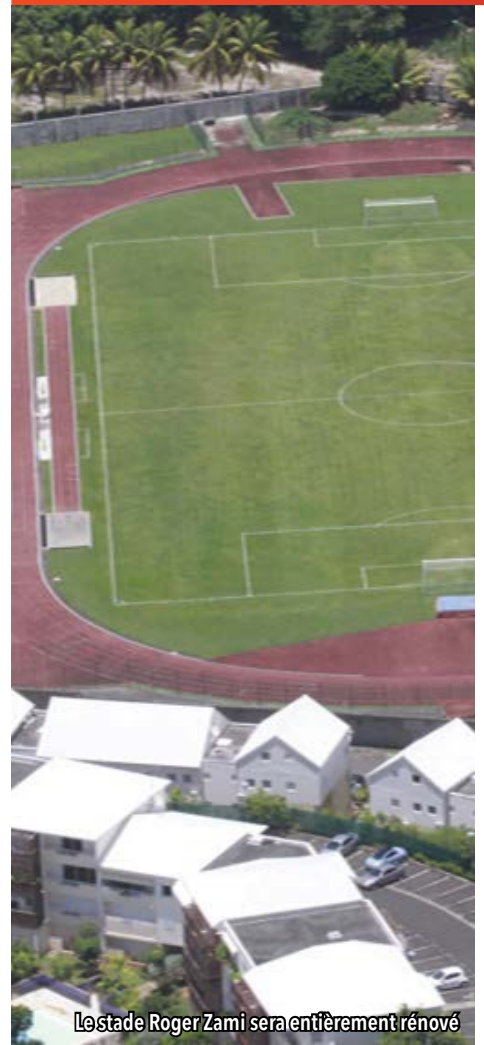
Le Gosier,
Ville Phare



Projet d'aménagement du terrain de basket de Belle-Plaine



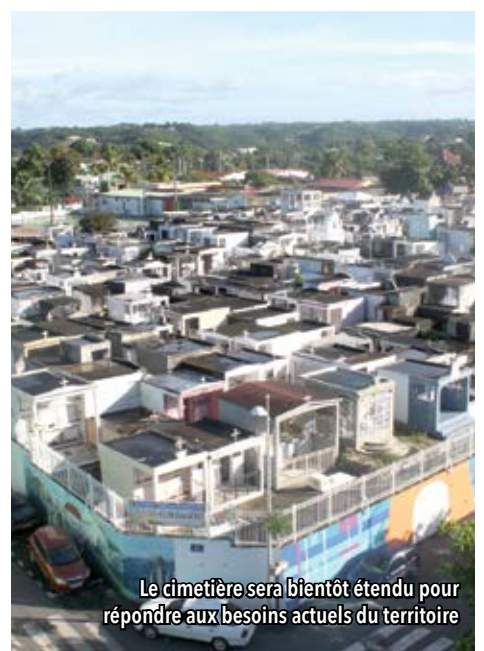
Projet de Maison des Arts et de la Culture



Le stade Roger Zami sera entièrement rénové



Après 20 ans de service, la médiathèque se réinvente



Le cimetière sera bientôt étendu pour répondre aux besoins actuels du territoire



Edito du Maire

Le Gosier, ce sont avant tout les gosiériens. Une grande famille, qui partage des valeurs fortes de solidarité, respect des Hommes, et de leur dignité. Ces gosiériens ont toujours fait le choix du dialogue et de la concertation. Ainsi, non seulement la municipalité a rassemblé majorité et minorité d'antan, mais elle a fait l'objet d'une large confiance de la population, qui a, en 2014, renouvelé l'équipe municipale dès le 1^{er} tour des élections. L'union fait la force — une force tranquille et harmonieuse, forte de 98 engagements réunis au sein d'un projet intitulé "Agir pour une gestion prévoyante et performante". Dès le lendemain de l'installation de l'équipe municipale, celle-ci a posé les bases d'une gestion la plus rigoureuse et saine possible. Voilà trois ans maintenant que vous nous avez renouvelé votre confiance. Vous vous demandez peut-être aujourd'hui où nous en sommes de ce projet ambitieux que nous avons partagé avec vous.

Je suis fier, aujourd'hui, de revenir une nouvelle fois vers vous avec mon équipe, car tous les édiles ne peuvent se prévaloir de telles réalisations. Et que l'on ne s'y trompe pas : la ville du Gosier n'est ni plus riche, ni plus favorisée que les autres. Elle est simplement gérée avec sérieux, rigueur et exigence. Aucune action n'est promise ou annoncée sans avoir fait l'objet d'évaluations ou de priorisations budgétaires. Cela signifie que vos élus font de la bonne santé financière de cette collectivité la première exigence de notre gestion. Une fois que cela est dit, le reste suit : tout est coordonné, organisé et structuré de façon à ce que notre ville ne se retrouve jamais en défaut, comme nous l'avions trouvée à notre toute première élection, en 1989. Depuis, nous n'avons jamais dérogé à cet impératif, et le contexte local et même national d'augmentation des charges, associé à une baisse drastique voire dramatique des dotations nous a donné raison.

Pour autant, nous ne saurions nous contenter d'un *satisfecit*. Parce que les infrastructures vieillissent, que les besoins de la population évoluent, le travail n'est donc jamais terminé. Nous avons encore de nombreuses réalisations à produire pour améliorer le service public. Ainsi que le disait Jean Le Rond d'Alembert, «L'esprit qui invente est toujours mécontent de ses progrès, parce qu'il voit au-delà.»

Votre Maire


Jean-Pierre DUPONT

Carte d'identité Gosier

- Equipe de la majorité municipale -



Jean-Pierre DUPONT
Maire du Gosier



- Superficie : 4 520 ha
- Population INSEE : 27 243
- Résidences secondaires : 1 467
- Population DGF (*Population DGF = population totale + résidences secondaires (un habitant par résidence secondaire)*) : 29 380 / évolution de + 2% par rapport à 2016
- Conseils de quartiers : 3



Logo (depuis 2012)

Adjoints au Maire



José SEVERIEN
1^{er} Adjoint



Marie-Flore DESIREE
2^{ème} Adjoint



Jocelyn CUIRASSIER
3^{ème} Adjoint



Ghislaine GISORS
4^{ème} Adjoint



Christian THENARD
5^{ème} Adjoint



Nadia CELINI
6^{ème} Adjoint



Jean-Claude CHRISTOPHE
7^{ème} Adjoint



Félicienne GANTOIS
8^{ème} Adjoint



Patrice PIERRE-JUSTIN
9^{ème} Adjoint



Paulette LAPIN
10^{ème} Adjoint



Renetta CONSTANT
1^{er} Adjoint de quartier



Marie-Antoinette LOLLIA
2^{ème} Adjoint de quartier



Julien BONDOT
3^{ème} Adjoint de quartier

Conseillers municipaux



Adrienne LAMASSE



Michelle COUPPÉ
DE K MARTIN



Jean-Pierre WILLIAM



Solaire COCO



Jean-Pierre
DAUBERTON



Yane BÉZIAT



Madlise BERTILI



Ebéne BRIGITTE



Yan MARTIAL



Julien DINO



Maguy THOMAR



Philippe SARABUS



Marlène BORDELAIS



Jocelyn MARTIAL



Christiane GANE

Quel était ce projet ?



Le projet de la majorité actuelle déclinait deux types d'actions : **les priorités absolues et les actions de continuité.**

PRIORITÉS ABSOLUES

1. Développement économique et touristique

Avec notamment :

- Promotion du patrimoine naturel et touristique
- Label France Station Nautique

2. Prévenir la délinquance et l'insécurité

Renforcer la présence policière sur le territoire et la proximité de la Police municipale avec les habitants

- Installation du Conseil des Droits et des Devoirs des Familles (CDDF)

3. Environnement et cadre de vie

Intensifier la lutte contre les dépôts sauvages de VHU et les épaves immobilisées

- Balisage du littoral
- Plan d'action de Prévention des Inondations (PAPI)
- Plan séisme
- Adoption du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

4. Citoyenneté et démocratie participative

Vie associative

- Renforcer la concertation avec les associations
- Rentrée des associations
- Assises des associations

Conseils de quartiers

- Associer, via le Conseil de Quartiers, les habitants aux choix et décisions qui contribuent à leur développement social, dans le respect des compétences des organes municipaux.
- Espace de loisirs de Leroux

ACTIONS DE CONTINUITÉ

1. Enfance / Jeunesse

- Soutenir la création de Maisons d'Assistants Maternelles
- Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)
- Services Civiques

2. Le sport pour tous

- Enrichir l'offre d'activités sportives
- Parc de Street Workout
- Activité de remise en forme pour tous, à la rentrée 2017
- Parcours de Santé Sportif (P3S)
- Permettre à chaque gosiérien de pratiquer une activité sportive, quelles que soient ses conditions sociales et son niveau, avec un soutien particulier aux plus démunis.
- Base nautique (démocratisation de la pratique de la natation ainsi que de la voile) Stage sportif adultes- enfants

3. Culture et patrimoine : identité et continuité

- Proposer des œuvres de qualité aux gosiériens pour en améliorer la connaissance et le savoir dans le domaine culturel
- Poursuite des activités de la médiathèque
- Participation à des événements nationaux ou régionaux
- Manifestations culturelles : Nwèl Pakala, galerie des indépendants, Promenade musicale, Rendez-vous aux Jardins...

4. Action sociale

- Mieux répondre aux diverses attentes du public varié, dont particulièrement les personnes âgées précaires et en perte d'autonomie
- Analyse des Besoins Sociaux (ABS)

Développement Économique & Touristique

La municipalité a placé le développement économique et touristique au cœur de son projet car nous sommes persuadés que le développement de l'économie locale et la réduction du chômage sont les outils les plus durables et les plus efficaces contre la délinquance, la violence et les tensions sociales. **Ainsi, en plus de l'organisation des activités économiques et touristiques, la ville fait en sorte de toujours impliquer les acteurs économiques et touristiques aux animations du territoire, afin de renforcer l'impact de celles-ci.**



La commune a inauguré des carbets dédiés au commerce et à l'artisanat pour dynamiser l'attractivité touristique. Elle reçoit le label de commune touristique en décembre 2016 et renouvelle le label de station nautique



Le Gosier commune touristique organise de nombreux circuits touristiques pour découvrir le patrimoine naturel du territoire.

L'attractivité économique, le soutien aux acteurs économiques supposent là encore une bonne connaissance du contexte local. La première pierre d'une cellule d'observation de l'activité commerciale était la réalisation d'une cartographie complète et à jour, véritable réseau d'alerte et de veille stratégique. Enfin, une véritable dynamique partenariale est entretenue par la ville afin d'améliorer ou de renforcer ses services dans l'ensemble de ses domaines d'intervention.

Pour préserver un niveau élevé de qualité de service, les activités économiques doivent en outre faire l'objet d'une organisation claire, pensée de manière concertée avec l'ensemble des acteurs concernés, au premier rang desquels figure l'Etat. Ainsi, la lutte contre l'occupation illégale du domaine public et la réglementation du commerce non sédentaire garantira aux administrés comme aux acteurs économiques en règle des garanties d'égalité de traitement, de qualité de l'offre ainsi que du respect de la réglementation en général.



Le marché agricole du Gosier est l'un des plus connus et fréquentés du département.



Les commerçants et artisans ravis de développer leur activité sous des carbets rénovés

CHIFFRES

3 422
LITS D'HÉBERGEMENT
TOURISTIQUE

(2017) contre 3 292 en 2016, soit + 4 %
(source pole Fiscalité)

110 000
VISITEURS SUR
LE TERRITOIRE EN 2016

80€
RECETTES LIÉES
AU TOURISME EN 2017
EN MOYENNE / TOURISTE

> 8 800 000 €, dont 900 000 € de taxe de séjour

24 VISITES GUIDÉES
ORGANISÉES
SUR LE TERRITOIRE / AN

+12%
FRÉQUENTATION
TOURISTIQUE
2016
(source CCI)

3 670
NOMBRE D'ENTREPRISES
SUR LE TERRITOIRE



Depuis la mise en place des emplacements taxi sur le territoire Gosier en novembre 2016, la Ville du Gosier poursuit l'information au public sur les dispositions réglementaires en matière de taxi. Un guide pédagogique informatif a été publié par la ville. Cela renforce le service rendu aux touristes et aux locaux. Le guide est consultable et téléchargeable sur le site internet : www.villedugosier.fr
Une cérémonie d'attribution de places s'est déroulée en novembre 2016

GPS : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

✓ FAIT

- Le Gosier en accueillant notamment l'office de tourisme intercommunal depuis le début de l'année 2017, confirme son statut de porte d'entrée de la Riviera du Levant
- Pérenniser le partenariat avec la CCI et la FTPE pour l'animation du centre-bourg
- Développer l'insertion des jeunes demandeurs d'emploi dans le cadre de l'économie sociale et solidaire
- Promouvoir l'image touristique de la Ville : L'image touristique de la ville a été renforcée, notamment grâce au renouvellement de ses labels station nautique et commune touristique, la création de son site gosier tourisme en 2016 ainsi que la participation de l'office de tourisme à de nombreux évènements sur le territoire et à l'extérieur.
- Impliquer les associations dans le secteur touristique via un contrat d'objectifs visant à proposer des activités sportives, culturelles, de loisirs durant la haute saison
- Promouvoir les métiers du tourisme auprès des jeunes
- Promouvoir l'offre touristique dans le cadre d'une manifestation d'envergure fédérant les partenaires et acteurs locaux
- Mise en valeur du patrimoine naturel et touristique de la Commune
- Créer au sein de la Direction de l'Economie de l'Emploi et de la Cohésion Sociale, (devenue Direction de l'Attractivité du Territoire et du Rayonnement Touristique) une cellule d'observation de l'activité commerciale

⌚ ACTIONS RESTANT À RÉALISER

- Installer un marché artisanal et artistique digne d'une commune touristique en centre-ville ou en périphérie du bourg :
Eu égard aux problématiques liées au partage de compétences avec la communauté d'agglomération, ce projet a été ajusté et s'intègre dans un aménagement plus global de l'Anse Tabarin et du site de la Datcha, avec la réhabilitation voire l'extension des carbetts, ainsi que la restructuration du marché. Ce projet sera porté par la ville.
- Construire un nouveau cœur urbain en redynamisant le centre-ville : ce projet sera mis en œuvre avec la Communauté d'Agglomération de la Riviera du Levant (CARL) ;

✗ REPORTÉ OU ANNULÉ

- Créer une zone d'activité artisanale avec la Chambre des Métiers
- Développer une application interactive par le biais d'une borne présentant les produits touristiques du Gosier : ce projet sera développé par la CARL, désormais compétente en la matière.

Prévention de la délinquance et de l'insécurité

Si la sécurité publique relève du domaine régalien de l'Etat, la Collectivité municipale n'en est pas moins un partenaire essentiel à la réussite de ces missions de sécurité. Protéger les administrés était donc dès le départ un axe prioritaire de la mandature. **De nombreuses actions ont été réalisées en ce sens avec la création du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), mais aussi du renforcement de la vidéoprotection.**



Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance du Gosier a été installé en juillet 2016. S'en est suivi l'installation du Conseil des Droits et des Devoirs des Familles en janvier 2017



La journée sans drogue, sans violence, sans délinquance, intitulée journée sans DVD, a été la première action forte de la Direction de la Cohésion Sociale en lien avec le CLSPD.

La majorité, en 2014 comme en 2017, a fait du refus des situations d'exclusion une priorité. **Préserver la dignité des personnes en difficulté et répondre à l'urgence sociale par une aide encadrée, tels sont les piliers de l'action municipale.** Ces aspects essentiels au maillage social du territoire ont tout d'abord conduit à traduire en termes d'organisation cette vision : ainsi, le département Développement Social et Solidarités coordonne toutes les directions à vocation sociale et éducative : centre communal d'action sociale, Direction de la Cohésion Sociale, Direction de l'Education, Direction de la Petite Enfance. L'une des plus récentes réalisations de ce département a ainsi été **l'installation du Conseil des Droits et Devoirs des Familles (CDDF) pour renforcer la prévention au plus près de la cellule familiale**, en responsabilisant les parents et en leur apportant des conseils et informations pour faire face aux difficultés de la parentalité. De plus, la création d'un réseau parental – "Le Phare" sur le territoire constitue le socle des actions de soutien à la parentalité qui seront initiées sur l'ensemble des quartiers, en lien avec les conseils de quartiers et les citoyens.

La police municipale a quant à elle été renforcée. Plus présente sur le terrain, notamment grâce à la brigade VTT, la police assure en outre une coordination étroite avec les services de l'Etat, notamment la Police Nationale. Quant à la sécurité dans les établissements recevant du public, elle est notamment assurée par l'organisation de nombreuses et régulières commissions de sécurité.



La Ville du Gosier, dans le cadre de ses actions d'insertion des jeunes, a mis en place des permanences dédiées à l'emploi. Elles ont pour objectif d'offrir en un lieu unique des propositions en matière de formation, d'aide à la création d'entreprise et d'emploi.



La Ville du Gosier a mis en place une brigade VTT en février 2014. Cette brigade couvre la zone de l'houëzel à Bas-du-Fort. Les patrouilles en campagne ont pu ainsi être accentuées par les véhicules motorisés.

CHIFFRES

 **33 500€**
BUDGET 2017
Actions financées dans le cadre du CLSPD

 **31**
CAMÉRAS
DE SURVEILLANCE
24h/24 et 7j/7

 **49**
EFFECTIF TOTAL
DE LA POLICE MUNICIPALE

 **7** **INTERVENTIONS**
PAR JOUR EN MOYENNE
SUR LE TERRITOIRE

 **46 / SEMAINE**
RONDES / BRIGADES

 **5 AGENTS**
BRIGADE VTT



Le projet de PARTICIPATION CITOYENNE proposé dans le cadre du CLSPD en transversalité avec les conseils de quartiers, a été présenté en réunion en octobre 2017. Lors de cette réunion, la priorité a été portée sur le secteur du Plateau Saint-Germain. Ainsi, la première réunion de démarrage s'est tenue en février 2018 au local de l'association «Nomades, dèyè légliz». Les forces de sécurité nationale et municipale étaient présentes, accompagnées des élus de la commune.



GPS : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

✓ FAIT

- Renforcer l'effectif de la Police municipale
- Augmenter le champ horaire des interventions de la Police Municipale
- Adapter et optimiser la convention de coordination liant la Police municipale à la Police Nationale
- Renforcer la présence des policiers sur le terrain et renforcer leur proximité avec les habitants
- Mettre en place une sécurité concertée, coproduite avec l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs (installation CLSPD)
- Prévenir l'échec scolaire : Conseil des Droits et des Devoirs des Familles (CDDF)
- Mobiliser les gosiériens : construction d'un lien social fort - manifestations de refus de la violence, (Journée sans drogue, sans violence, sans délinquance)
- Encourager l'insertion professionnelle pour lutter contre l'exclusion et la précarité

⌚ ACTIONS RESTANT À RÉALISER

- Dans le cadre de la politique de la Ville, intensifier la mission éducative des associations
- Renforcement du dispositif de vidéoprotection, notamment dans les quartiers sensibles (Pliane, Saint-Félix, Grande-Ravine, Belle-Plaine...)
- Mettre en place une cellule de veille éducative impliquant municipalité, parents, enseignants

Environnement et cadre de vie

L'environnement et le cadre de vie ont dès l'origine été une priorité pour notre équipe. Lorsqu'il est soigné, cet environnement est pourvoyeur d'attractivité et de bien-être des habitants. Négligé, en revanche, il peut se montrer particulièrement dangereux, notamment face à certains risques naturels.



La Ville a installé des panneaux d'information sur ses plages dans le cadre du balisage du littoral en mai 2016.



Le quartier de Belle-Plaine a bénéficié d'un aménagement paysager en 2014 permettant ainsi des promenades en famille.

Le Gosier étant exposé au risque d'inondation, la ville a naturellement participé au projet de préfiguration du plan d'action et de prévention des inondations (PAPI) du bassin versant des grands-fonds, porté par la Ville des Azymes en lien avec les 4 autres communes concernées.

Autre mesure de protection essentielle au sein d'une station balnéaire : **le balisage du littoral, assurant la sécurité de tous les usagers de la mer. La pose de panneaux d'information de balisage a d'ailleurs également été l'occasion d'intégrer une information préventive** concernant le risque de tsunami.

Particulièrement exposée au risque sismique, la ville du Gosier a en outre programmé dans le cadre du Plan séisme de nombreuses opérations – soit de confortement, soit de reconstruction – au sein des

établissements scolaires du territoire. Le premier aboutissement est la nouvelle école Eugène Alexis, livrée en août 2017 et qui permettra la démolition de l'ancien bâtiment du même nom.

Pour valoriser durablement le territoire, il est également indispensable d'assurer une forte protection du patrimoine naturel. Celui-ci est pleinement pris en compte au sein du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui préserve les espaces naturels d'une urbanisation non contrôlée. Cette protection va de pair avec un entretien quotidien, régulier et ponctuel du patrimoine bâti et naturel.

Ainsi, la ville a-t-elle conclu une convention de gestion avec le Conservatoire du Littoral ainsi qu'un plan de gestion en vue de valoriser les sites de l'Anse à Saint, de la Pointe de la Saline, de la Pointe Canot, de l'Îlet Gosier et de Grand-Baie.



La Ville du Gosier a fait de l'enlèvement des Véhicules Hors d'Usage (VHU), une priorité pour lutter contre la propagation des gîtes larvaires.



Les opérations de ramassage de déchets verts et d'encombrants sont régulières afin de garantir la sérénité du cadre de vie.

CHIFFRES



9km

ENTRETIEN ESPACES VERTS

(Fauchage / élagage) en décembre 2017
pour 38 000€

128 800€

CHIFFRES DE LA PROPRETÉ
URBAINE (NOMBRE DE DÉPÔTS
SAUVAGES ENLEVÉS, COÛT ENLÈVEMENT)
POUR LE 2^{ÈME} SEMESTRE 2017

200

INTERVENTIONS

pour l'élagage et l'abattage en régie,
travaux réalisés par les agents de la
DECV sur tout le territoire de ville tout
au long de l'année 2017.

158 km

KILOMÉTRAGE DE LA
VOIRIE COMMUNALE

La Ville du Gosier intervient quotidiennement pour améliorer les équipements et assurer la sécurité des administrés

GPS : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

✓ FAIT

- Reconstruire l'école Maternelle Eugène ALEXIS sur le site de l'actuelle Maris Stella
- Identifier et protéger les éléments du patrimoine naturel et historique : espaces verts forestiers / sites authentiques / plages / mares / vestiges historiques reconnus.
- Entretien, préserver et animer le parc du Calvaire et l'Esplanade afin d'en renforcer l'attractivité. Renforcer le caractère de créateur de lien social de ces espaces ;
- Renforcer la sécurité des accès et abords de tous les groupes scolaires ;
- Engager la réflexion sur un plan de transport liant le centre-ville à toutes les sections ;
- Participer activement à la construction de l'intercommunalité dans le cadre d'un projet intercommunal de territoire cohérent ;
- Intensifier les actions de lutte contre les dépôts sauvages de VHU et les épaves immobilisées ;
- Étendre l'éclairage public sur tous les centres agglomérés du territoire et assurer plus efficacement l'entretien et la surveillance du réseau.

⌚ ACTIONS RESTANT À RÉALISER

- Privilégier un habitat diversifié sous la forme de petits programmes de qualité en accession à la propriété pour les gosériens
- Diminuer les risques d'inondation : poursuivre les travaux relatifs à l'écoulement pluvial (dans un cadre intercommunal) / sensibiliser les autorités compétentes à la création d'un bassin de rétention d'eau à Grande-Ravine, ainsi que l'aménagement d'un espace ludique ;
- Sensibiliser la population à l'intérêt du fleurissement de la ville et contribuer à la création de jardins familiaux, particulièrement dans les sections ;
- Lutter contre la pose anarchique de panneaux publicitaires ;
- Aménager les entrées de ville et redynamiser le centre-bourg : changer la ville / renforcer son attractivité commerciale, touristique, économique et sociale, notamment avec le projet d'embellissement du bourg ;
- Constituer des réserves foncières pour la réalisation de projets d'intérêt public, notamment en zone rurale ;
- Accroître le nombre de places de stationnement réservées aux personnes atteintes de handicap ;
- Renforcer l'accessibilité aux handicapés des espaces publics pour favoriser leur intégration à la vie locale ;
- Procéder à l'extension du cimetière ;
- Mettre en place un projet d'énergies renouvelables intégrant la pose de panneaux solaires sur les constructions futures ;
- Augmenter le nombre de toilettes publiques sur les sites et espaces les plus fréquentés
- Signer une charte communale de l'environnement avec les principaux partenaires institutionnels et associations volontaires ;
- Mise en oeuvre des moyens modernes dédiés à la propreté urbaine ;
- Impulser la démarche de développement durable à travers le projet de rénovation de l'éclairage public.
- Parachever la vocation sportive et paysagère de la Cocoteraie de Bas-du-Fort, notamment par la mise à disposition d'espaces ludiques mais aussi le réaménagement et l'extension des terrains de tennis ;
- Porter un Agenda 21 local, écologiquement fiable, socialement modulable et économiquement durable ;

✗ REPORTÉ OU ANNULÉ

- Accroître l'attractivité des Grands-Fonds, notamment par l'aménagement de points de vue : compétence désormais dévolue à la CARL ;
- Inciter à la construction de parkings souterrains.

Citoyenneté et démocratie participative

La démocratie participative, l'expression d'une citoyenneté active et engagée sont au cœur du projet de l'actuelle mandature. C'est en ce sens qu'ont été organisés les états généraux de la vie associative, l'occasion d'échanger entre responsables associatifs, bénévoles et municipalité et améliorer encore cette coopération indispensable à l'animation du territoire.



La Rentrée des Associations et du Palais des Sports, rendez-vous désormais incontournable de la vie associative Gosiérienne.



Animation inédite au Palais des Sports : Installation d'une piscine sur le parvis.

Un autre aspect fondamental de notre action en matière de démocratie participative repose sur les Conseils de quartiers. Cadre favorisant la participation et l'implication des habitants concernant les sujets ayant trait à l'échelle de leur bassin de vie, les Conseillers de Quartiers s'approprient pleinement cet outil au quotidien. La meilleure illustration en est le projet d'espace de loisirs de Leroux. La Ville a souhaité proposer aux habitants un exercice de démocratie participative innovant : un atelier participatif. L'enjeu étant de sonder les citoyens sur leur vision du futur espace et orienter les aménagements selon leurs besoins.

Mobiliser les jeunes est en particulier l'un des défis auxquels souhaite s'atteler la municipalité, notamment par la création d'une instance locale de la jeunesse et par le recrutement important de jeunes en mission de service civique. À ceci s'ajoute une nécessaire rigueur financière, pour prémunir tant la ville que les associations d'un manque de suivi des fonds publics alloués dans le cadre des subventions. C'est pourquoi les subventions versées font l'objet d'une convention indiquant le montant, les modalités de versement et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée.




Jean-Pierre DUPONT, Christian THENARD et Michelle COUPPE DE K/MARTIN visitent les associations présentes à la manifestation.

CHIFFRES

12 000€ 
BUDGET DÉDIÉ AUX
CONSEILS DE QUARTIERS

145 
NOMBRE D'ASSOCIA-
TIONS RECENSÉES SUR
LE TERRITOIRE

46 
NOMBRE D'ASSOCIA-
TIONS SUBVENTIONNÉES
EN MOYENNE / AN

1 484 770€ 
MONTANT GLOBAL DES
SUBVENTIONS
(DEPUIS 2014 À 2018)



Les jeunes recrutés en contrats de service civique de mars à novembre 2017.



La Ville du Gosier, sensibilise les associations à la gouvernance et à la communication dans le cadre des «Didiko asso». Elles sont ainsi mieux formées afin de répondre aux exigences des institutions.



En avril 2015, la Ville du Gosier a organisé les assises des associations. Une initiative animée par une volonté de construire une relation partenariale avec les associations. A long terme l'objectif est d'accompagner ces dernières dans leur noble mission d'éducation, de promotion et de valorisation.

GPS : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

✓ FAIT

- Renforcer la concertation avec les associations, notamment par l'organisation d'assises des associations
- Définir précisément les orientations politiques en matière de vie associative (sur les plans culturel, sportif, environnemental) et les traduire en actions dans le cadre d'un projet associatif.
- Valoriser le bénévolat et appuyer la création de nouvelles associations.
- Relancer le Forum des associations devenu ensuite la Rentrée des Associations avec une périodicité biennale
- Associer, via le Conseil de Quartiers, les habitants aux choix et décisions qui contribuent à leur développement social, dans le respect des compétences des organes municipaux.
- Prendre en considération les besoins des populations les plus fragiles : jeunes, étudiants, handicapés, personnes âgées.
- Privilégier l'activité des services de proximité, vecteurs de renforcement du lien social entre habitants et générations
- Délocaliser les actions municipales (sport, culture, éducation, environnement, social) dans les quartiers.
- Développer et encourager la création de nouvelles instances participatives telles que le Conseil des Jeunes ou le Conseil des Enfants
- Mettre en place une commission « Citoyenneté et développement des quartiers » pour structurer les Conseils de Quartiers et mieux gérer l'implication des habitants.

⌚ ACTIONS RESTANT À RÉALISER

- Mener une politique sociale audacieuse de lutte contre les inégalités et exclusions à l'échelle du quartier
- Développer et encourager les actions citoyennes collectives avec les acteurs locaux.
- Création ou aménagement de Maisons des Quartiers, conçues comme un équipement social de proximité et d'échange intergénérationnel

Enfance et jeunesse

Les familles sont bien entendu l'un des grands domaines d'intervention de la collectivité. Pour mieux coordonner ses interventions, la ville a donc d'abord créé un service dédié, le Département Développement Social et Solidarités, qui supervise la politique de la petite enfance sur le territoire **et a notamment organisé l'évolution de la gestion de la crèche de Mangot, désormais en gestion déléguée**, ou encore l'accompagnement à la création de Maisons d'Assistants Maternelles pour renforcer l'offre de garde sur le territoire.



La nouvelle école Eugène Alexis a été inaugurée en août 2017. En 2014 il s'agissait d'un projet ambitieux. Aujourd'hui cette école compte 4 classes de petite section, 3 classes de moyenne section et classes de grande section. Elle pourrait néanmoins accueillir une classe supplémentaire.



L'éducation représente un outil fantastique de lutte contre les inégalités, notamment par le biais de la réforme des rythmes scolaires, qui a permis de **renforcer l'accès aux activités culturelles, de loisirs et de sports dans le cadre des activités périscolaires**.

Celle-ci s'est inscrite dans le cadre du projet éducatif de territoire (PEDT), dont la mise en œuvre fera l'objet d'une évaluation au cours de l'année scolaire 2017-2018.



La Ville du Gosier a initié une action forte dans le domaine de l'éducation et de la culture. «Orthoboss» en est à sa 3^{ème} édition.

CHIFFRES



Soit 1/3 du budget de la Ville



270 000 € pour le plan numérique des écoles

34 ASSISTANTES MATERNELLES = 164 PLACES D'ACCUEIL INDIVIDUEL = 2 MAISONS D'ASSISTANTES MATERNELLES = 230 PLACES D'ACCUEIL COLLECTIF

= 400**PLACES POUR LES JEUNES ENFANTS**

Enfants scolarisés au Gosier
2 650 élèves sur 15 écoles
261 agents affectés aux écoles
77 animateurs



La Commission jeunesse, animation, loisirs propose dans le cadre de la fête patronale une journée consacrée aux jeunes. Elle leur permet de se rencontrer et d'échanger lors de débats sur des problématiques qui les concernent. C'est aussi l'occasion de faire découvrir à la population les jeunes talents du territoire.

GPS : OÙ EN SOMMES-NOUS ?**✓ FAIT**

- Prendre réellement en compte, au-delà de la crèche, les enfants de 0 à 5 ans en partenariat avec la CAF
- Soutenir la création de maisons d'assistantes maternelles
- Mettre en place des rencontres parents / acteurs éducatifs pour réfléchir aux problèmes d'éducation (CDDF, école des parents)
- Sensibiliser et soutenir les associations qui accompagnent les parents confrontés aux difficultés scolaires de leurs enfants
- Faciliter l'accès des enfants à la culture et au sport via la réforme des rythmes scolaires
- Renforcer le lien de la municipalité avec les écoles, le collège et le lycée hôtelier, notamment par la présence régulière et encadrée des élus aux conseils d'école et d'administration de ces établissements
- Renforcer le lien avec la mission locale et encadrer avec elle le Point Information Jeunesse

⌚ ACTIONS RESTANT À RÉALISER

- Contribuer à créer une Maison des parents pour favoriser la réussite éducative
- Ouvrir des espaces dédiés à l'orientation et à l'insertion professionnelle des jeunes dans le cadre de forums pour l'emploi, de rencontres avec les acteurs économiques pour des propositions de jobs de vacances

✗ REPORTÉ OU ANNULÉ

- Développer des pôles éducatifs spécifiques à l'éveil artistique.

Sport

La volonté municipale en matière sportive trouve sa plus simple expression dans l'un des axes de la mandature :
le sport pour tous.



La Ville du Gosier a placé l'année 2017 sous le thème du sport. C'est dans ce cadre qu'elle a inauguré le parc Street Workout en août 2017. Cet équipement est à la disposition du public et promeut la pratique d'activités sportives en extérieur. Il est également adapté aux personnes à mobilité réduite.

Vecteur d'accomplissement personnel, de saine énergie et de dépassement de soi, le sport est depuis toujours un facteur important d'intégration des jeunes à la société et de maintien voire d'amélioration de la santé. C'est pourquoi la ville a poursuivi les investissements dans le domaine sportif, après la réalisation du palais des sports lors de la précédente mandature, avec le parc de *Street Workout* au mois d'août 2017 situé au parc du Calvaire. Quant au stade Roger Zami, il sera rénové (piste d'athlétisme, pelouse et éclairage de l'aire de jeu). Nous comptons également réaliser un gymnase complémentaire au Palais, ainsi que des terrains de basket à Belle-Plaine.



Installés en début de mandature, les équipements du parcours sportif de Saint-Félix permettent une pratique sportive régulière et accessible à tous.

CHIFFRES



40
CLUBS SPORTIFS
SUR LE TERRITOIRE

38
DISCIPLINES SPORTIVES
PRATIQUÉES AU GOSIER

500
NOMBRE D'USAGERS
INSCRITS AUX ACTIVITÉS
SPORTIVES MUNICIPALES



577 000€
BUDGET 2017
DÉDIÉ AU SPORT



Projet d'aménagement du terrain de basket de Belle-Plaine.



Projet d'aménagement du gymnase.



Le stade Roger Zami connaîtra très prochainement des travaux de réfection.

GPS : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

✓ FAIT

- Enrichir les activités existantes avec de nouvelles pratiques sportives encadrées par des clubs créés à cette fin sous l'impulsion de la commission sport.
- Soutenir les actions sportives pour lutter contre l'obésité et sensibiliser les jeunes aux bienfaits du sport.
- Permettre à chaque gosiérien de pratiquer une activité sportive, quelles que soient ses conditions sociales et son niveau, avec un soutien particulier aux plus démunis.
- Concrétiser le concept de vacances sportives
- Rationaliser le soutien financier aux associations sportives en considérant leur importance et le volume de leur budget

⌚ ACTIONS RESTANT À RÉALISER

- Encourager le regroupement des clubs de football pour mutualiser les moyens techniques, financiers et pédagogiques visant la performance des joueurs
- Renforcer la conformité des équipements sportifs de la commune et améliorer leur accessibilité.

Culture et patrimoine

La culture est le ciment d'un peuple. Probablement plus que tout autre domaine, celui-ci suppose implication, investissement et professionnalisme. Tout comme les activités sportives, les actions culturelles permettent de contribuer au nécessaire "esprit sain dans un corps sain".



Nwèl Pakala, une tradition gosiérienne entretenue avec passion par les services de la ville et les associations qui y prennent part

Avec pour tête de pont une médiathèque particulièrement dynamique et active, la ville du Gosier organise de nombreuses animations culturelles reconnues et appréciées de la population : Nwèl Pakala, Galerie des Indépendants, expositions, conférences débats... Aujourd'hui avec d'autres partenaires institutionnels importants, tels que l'Education Nationale, ou la Direction Régionale des Affaires Culturelles, **la ville fait le choix de l'offre de qualité destinée à un maximum de gosiériens afin que la culture soit un moteur d'inclusion, de cohésion sociale et d'animation du territoire.**

Enfin, la Ville a mené un travail considérable sur son patrimoine dans le cadre du projet d'ouverture au public des archives municipales, prévue en 2018.



Projet de Maison des Arts et de la Culture

CHIFFRES

+13%**NOMBRE D'INSCRITS
ACTIFS À LA MÉDIATHÈQUE****893**
2014**1013**
2017**79 258**
OUVRAGESà disposition du public
(livres, CD, DVD, périodiques)
39 abonnements toutes sections confondues
(adultes / jeunesse / vidéothèque)**20 ans**
D'EXISTENCE1 projet de rénovation
1 programmation culturelle quotidienne visant à rendre la culture accessible à tous, dès le plus jeune âge

Après 20 ans de service, la médiathèque se réinvente



Promenade Musicale : un concept unique développé sur le territoire du Gosier, permettant de mettre à l'occasion de la fête de la musique 8 plateaux artistiques simultanés totalement différents.



Qui lit petit, lit toute sa vie, dit-on. C'est pourquoi parmi les missions de la médiathèque figure l'organisation de nombreux événements destinés à ancrer le goût de lire aux petits

GPS : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

✓ FAIT

- Proposer des œuvres de qualité aux gosiériens pour en améliorer la connaissance et le savoir dans le domaine culturel
- Faire de la médiathèque un outil performant d'action culturelle, par le choix de ses collections, des prestations aux jeunes et de sa politique de communication vis-à-vis du public.
- Organiser des rencontres intergénérationnelles de solidarité à caractère culturel pour les seniors afin de préserver et valoriser le patrimoine artistique.

⌚ ACTIONS RESTANT À RÉALISER

- Privilégier l'initiation et la formation afin de faire émerger de multiples talents
- Organiser un événement culturel majeur conforme à l'image touristique de la ville

✗ REPORTÉ OU ANNULÉ

- Soutenir les projets culturels des particuliers et des associations dans le cadre d'un partenariat étroit avec les collectivités majeures et la DRAC

Action sociale

La majorité, en 2014 comme en 2017, a fait du refus des situations d'exclusion une priorité. Préserver la dignité des personnes en difficulté et répondre à l'urgence sociale par une aide encadrée, tels sont les piliers de l'action municipale. Ces aspects essentiels au maillage social du territoire ont tout d'abord conduit à impulser une dynamique partenariale tant au sein du département développement social et solidarités (par le maillage des politiques publiques à développer), qu'envers les partenaires externes.



Une des missions de la Ville du Gosier et du centre communal d'action sociale est de faire découvrir des activités adaptées et positives aux personnes en situation de handicap : Un peu d'espoir retrouvé lors de l'Handi-Village et du Goziéval.



La Ville du Gosier a toujours honoré ses aînés. Des réceptions sont organisées en l'honneur des centenaires.

Parmi les nombreuses actions mises en œuvre par ce service dont le cœur de métier est la solidarité, citons les aides facultatives servies à la population, notamment en complément des autres dispositifs de l'Etat et des collectivités majeures. Les critères de celles-ci sont définies et suivies par un Conseil d'Administration ayant pour principal objectif de pallier la grande détresse des citoyens quand les situations se précarisent. À ce jour, deux priorités se dessinent sur le territoire du Gosier :

- 1/ Les aides diverses – dont l'aide alimentaire
- 2/ La prévention, à mettre en œuvre notamment par l'intermédiaire du réseau parental.

Celles-ci passent notamment par le fait d'encourager la mise en œuvre d'une épicerie sociale et solidaire et par le soutien des actions d'aide à la parentalité dans les quartiers, mais aussi vis-à-vis des professionnels (séminaires sur la parentalité). Enfin, cela suppose aussi ponctuellement l'organisation d'événements festifs collectifs pour rompre l'isolement de certains publics fragiles, notamment les personnes âgées et celles en situation de handicap.

PERMANENCES DU CCAS

• 9H - 12H - PÔLE ADMINISTRATIF DU GOSIER, PERINET •

Le Gosier, proche de tout, surtout de vous !

La Ville du Gosier à travers son Centre Communal d'action Sociale, assure un soutien permanent aux côtés des Gosiériers. Des permanences sont proposées au pôle administratif selon un planning précis. Le public peut consulter des professionnels en matière d'accompagnement sur les questions de logement social, d'amélioration de l'habitat, de conseil en gestion de budget, de conseils juridiques, d'accès au droit sur le plan pénal et d'accompagnement social et psychologique.

CHIFFRES

**81 228,80€**
D'AIDES SERVIES**147**ADMINISTRÉS AYANT
REÇU DES AIDES FACULTATIVES
(soit 89 %)**15 à 20**
TIG* / AN DEPUIS 2014*Travaux d'utilité publique ou travaux
d'utilité collective. Sanction pénale
de substitution à l'emprisonnement,
souvent appelée sous le sigle TIG.**25**

SERVICES CIVIQUES EN 2017

- Engagement volontaire au service de l'intérêt général
- Ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap
- Seuls comptent les savoirs-être et la motivation.

214

CONTRATS AIDÉS

**164**

AIDES ACCORDÉES



Les personnes âgées mis à l'honneur dans le cadre de la Semaine bleue.

VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER EN FONCTION DE
VOS REVENUS, D'UN BON DE RÉDUCTION DE

Le CCAS du Gosier conventionne des institutionnels pour venir en aide aux foyers défavorisés.



Lutter contre l'isolement des anciens, telle est la vocation première de la politique de portage de repas

Le CCAS du Gosier valorise les porteurs de projets en les mettant en relation avec des organismes bancaires proposant le micro-crédit personnel.

GPS : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

✓ FAIT

- Restructurer rationnellement le CCAS sur le plan opérationnel.
- Mieux répondre aux diverses attentes du public varié, dont particulièrement les personnes âgées précaires et en perte d'autonomie
- Accompagner les aînés dans toutes leurs manifestations en mettant l'accent sur la consolidation du lien intergénérationnel
- Aider financièrement les porteurs de projet de condition modeste, notamment via le micro-crédit personnel.
- Mener une analyse des besoins sociaux

⌚ ACTIONS RESTANT À RÉALISER

- Intensifier les actions d'intégration des personnes handicapées, notamment par le prêt à domicile de livres ou documents divers.
- Contribuer à la construction d'une maison des aînés avec les partenaires financiers compétents
- Concrétiser en 2014 l'accès au très haut débit sur l'intégralité du territoire.

Que nous reste-t-il à faire ?

UNE GESTION RIGOUREUSE AU PROFIT DU DYNAMISME DU TERRITOIRE

Gérer, dit l'adage, c'est prévoir. Dans un contexte toujours plus contraint financièrement, les collectivités n'ont jamais eu autant besoin de planifier à long terme afin de mener à bien leurs interventions. L'assemblée délibérante du Gosier a, depuis 2015, approuvé le recours à un outil de planification public, précis et rigoureux, le programme pluriannuel des investissements (PPI) 2016-2020. Celui-ci permet d'informer le Conseil municipal et les administrés de l'avancée des opérations majeures de la ville, en faisant un point d'étape trimestriel sur leur état d'avancement et de financement. Le PPI est d'ailleurs très régulièrement mis à jour, dès lors que la ville obtient de nouveaux financements pour accompagner ses investissements.

Ce fut notamment le cas à l'issue d'une séance de travail le 13 octobre 2017 avec la Région, venue au Gosier pour échanger autour de projets majeurs de la Ville. Une séance fructueuse, qui a permis à la collectivité régionale d'apprécier le dynamisme de la ville du Gosier, dont les projets ont été préparés en amont pour en optimiser non seulement les financements régionaux, mais également européens. Au total, 9 projets de proximité ont été présentés suivant 5 axes (sport, culture, numérique, risques naturels majeurs, aménagement), ainsi que 5 projets d'envergure régionale, au titre du développement économique et touristique (dont notamment l'aménagement du Parc de la Cocoteraie, qui a particulièrement retenu l'intérêt de l'exécutif régional).

AXE SPORT

Réfection stade municipal - pelouse, piste + éclairage (janvier 2018)

Coût d'objectif : 2 500 000 €

Construction d'un gymnase (avril 2018)

3 900 000 €

Réhabilitation terrain basket de Belle Plaine (juillet 2018)

1 000 000 €

AXE AMÉNAGEMENT

Aménagement espace ludique de Leroux

526 000 €

Aménagement anse Canot (juin 2018)

450 000 €

Extension du cimetière communal

5 000 000 €

AXE NUMÉRIQUE

Modernisation de la médiathèque (février 2018)

600 000 €

Plan numérique des écoles (mars 2018)

270 000 €

14 246 000€ d'investissements



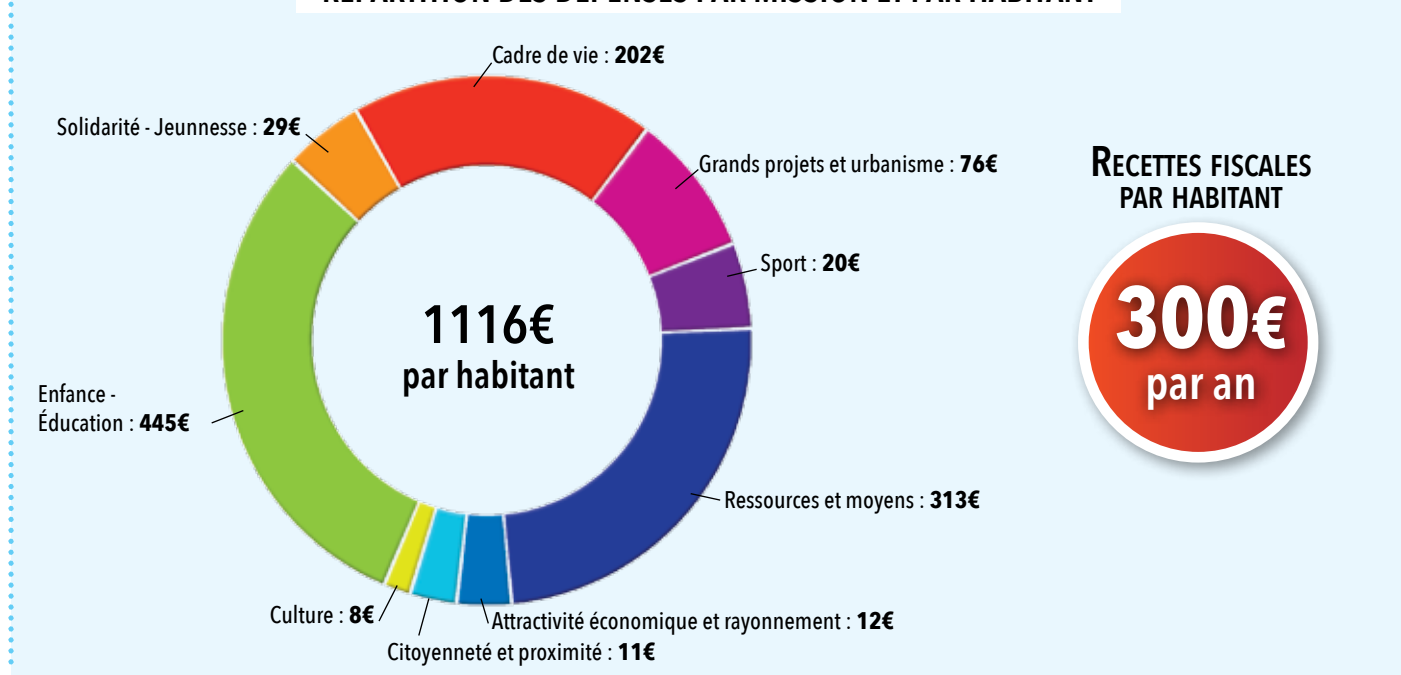
L'INTERCOMMUNALITÉ

Mieux gérer, c'est aussi mieux se coordonner et mutualiser ses efforts, notamment dans le cadre de l'intercommunalité. Depuis la création de la Communauté d'agglomération de la Riviera du Levant, certaines compétences stratégiques lui ont été transférées : déchets et environnement, transport, tourisme. Plus cohérentes et efficaces à l'échelle intercommunale, les politiques publiques transférées permettent de mieux répondre aux attentes du territoire,

se conformer à la réglementation et au projet de territoire intercommunal visant à une meilleure harmonisation, rationalisation des services offerts aux administrés.

Ponctuellement, la coopération peut également prendre la forme d'une mutualisation de certaines fonctions supports (observatoire fiscal, vidéoprotection...) ou l'organisation commune d'actions ou encore le partage d'informations pour mieux servir l'utilisateur.

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR MISSION ET PAR HABITANT



LES FINANCES DE LA COMMUNE

Le gouvernement a rédigé sa feuille de route sur la base d'un plan d'économie de 13 milliards d'ici 2022. Le contexte budgétaire 2018 est marqué par le premier projet de loi des finances du nouveau gouvernement. Un exercice budgétaire qualifié d'équilibrisme, avec pour principales mesures en 2018 :

- Stabilisation de la dotation globale de fonctionnement après 4 ans de baisse ;
- Maîtrise des dépenses des collectivités en fonction de la hausse tendancielle de leurs dépenses (+1,2 % par an) ;
- Suppression en 3 ans de 80 % de la taxe d'habitation compensée par un dégrèvement de l'Etat ;
- Baisse du nombre de contrats aidés ;
- Objectif de réduction du déficit public à 2,7 % du PIB dès 2018.

Ce contexte impose la poursuite d'une nécessaire rigueur budgétaire et d'optimisation des ressources. Quelques mesures concrètes :

- Stabilisation des dépenses de personnel ;
- Des charges à caractère général contenues ;
- Renforcement du dispositif d'élargissement des bases fiscales grâce notamment à un renforcement du dispositif (Prévision de + 7 % des bases en 2018 et 2019) ;
- Une prospective financière permettant d'anticiper les difficultés.

PRIORITÉ AUX PRIORITÉS !

Les dépenses courantes d'entretien du patrimoine s'élèvent à 3 millions sur la période (1 000 000 € par an).

Elles sont classées selon les degrés de priorité suivants :

- 1 - Sécurité des personnes
- 2 - Contraintes réglementaires
- 3 - Autres dépenses nécessaires

Pour mieux gérer, l'équipe municipale a donc constitué un programme pluriannuel des investissements de près de 40 M€, centré prioritairement sur les problématiques du quotidien.

La poursuite de l'effort d'économies de gestion est bien sûr indispensable, avec en complément la recherche d'autres sources de financement, telles que :

- La sollicitation de partenaires ;
- Le retour en régie de certains services ;
- L'optimisation de la gestion de services coûteux ;
- La mutualisation

Un recours à l'emprunt est opportun au regard du faible niveau actuel des taux d'intérêt (entre 1 et 2 % sur 20 ans)

À VENIR D'ICI À LA FIN DU MANDAT

- > Dématérialisation totale vers une administration numérique
- > Poursuite de l'élaboration d'une offre plus performante de services aux usagers en facilitant leurs échanges avec l'administration (portail famille, actes d'état civil,...)
- > Mise en œuvre d'une démarche «qualité» pour renforcer la satisfaction des usagers et l'efficacité des services
- > Poursuite de logique de progrès et d'exemplarité en vue d'améliorer durablement la satisfaction, le cadre de vie et les attentes des usagers.

Comment vous informer ?



Magazine d'informations



Bulletin d'annonce d'événements



Ici le Gosier



@VilleduGosier



VilleDuGosier



www.villedugosier.fr



Inscription au fichier



CALENDRIER DES RÉUNIONS PUBLIQUES

Jeudi 1^{er} mars 2018 à 18h
Local ASC Gommier • Beaumanoir

Mardi 6 mars 2018 à 18h
Local Grain d'Or • Port Blanc

Mardi 13 mars 2018 à 18h
Local Concorde 2 • Grand Bois

Jeudi 15 mars 2018 à 18h
Local ASC Cocoyer • Cocoyer

Mardi 20 mars 2018 à 18h
Local Comité de quartier de Belle Plaine
Belle Plaine

Jeudi 22 mars 2018 à 18h
Local ASC Leroux Avenir Club • Leroux

Mardi 27 mars 2018 à 18h
Local ASC Moro • Moreau

Jeudi 29 mars 2018 à 18h
Local de Grande Ravine • Grande Ravine

Mardi 3 avril 2018 à 18h
Local Association Mieux vivre à Mathurin
Mathurin

Jeudi 5 avril 2018 à 18h
Local Ass. des habitants de Labrousse
Labrousse

Mardi 10 avril 2018 à 18h
Local Amicale tennis Club de Bas-du-Fort
Bas-du-Fort

Jeudi 12 avril 2018 à 18h
Local ASC Madiana • Mare-Gaillard

Mardi 17 avril 2018 à 18h
Local AJSF • Saint-Félix

Jeudi 19 avril 2018 à 18h
Local Miksaj • Pliane

Mardi 24 avril 2018 à 18h
Salle Léopold Hélène (Mairie) • Bourg

+ d'infos :

Cabinet du Maire : 0590 84 86 71 • 0590 93 99 29 | cabinet@villedugosier.fr